



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NORMANDIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R28-2019-03

PUBLIÉ LE 9 JANVIER 2019

Sommaire

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

R28-2019-01-09-001 - Arrêté 2019-01-09 portant désignation des membres du CTSD

Direccte Normandie (2 pages)

Page 3

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de
la consommation, du travail et de l'emploi

R28-2019-01-09-001

Arrêté 2019-01-09 portant désignation des membres du
CTSD Direccte Normandie

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE

Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi
de Normandie

**Arrêté portant désignation des membres du comité technique de la direction régionale
des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de
Normandie**

Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

VU le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et établissements publics de l'État ;

VU l'arrêté du 8 juillet 2014 portant création d'un comité technique de services déconcentrés auprès de chaque directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

VU l'arrêté du 28 juin 2018 portant modification de l'arrêté du 8 juillet 2014 modifié portant création d'un comité technique de services déconcentrés auprès de chaque directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

VU l'arrêté interministériel du 10 octobre 2017 portant nomination de Monsieur Gaëtan RUDANT sur l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie au 1^{er} novembre 2017 ;

VU les résultats du scrutin organisé le 6 décembre 2018 pour l'élection au comité technique de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie,

Arrête :

Article 1^{er}

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du 27 décembre 2018 portant désignation des membres du comité technique de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie et publié au recueil des actes administratifs du 28 décembre 2018.

Article 2

Sont désignés représentants des personnels au comité technique créé auprès du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie :

Organisations syndicales	En qualité de membres titulaires	En qualité de membres suppléants
CFDT	Nadine LEFORESTIER	Betty JOSSOT
CFDT	Guillaume GAUDIN	David ARMET
CFDT	Véronique LABICHE	Martine TERRIER
CFDT	Stéphanie VAQUÉ	Alexandra MARION
FORCE OUVRIERE	El-Houcine OUARRAOU	Laurent CLOVET
SUD TAS, SOLIDAIRES CCRF et SCL et SOLIDAIRES IDD	Ariane ANTHOR	David CROM
SUD TAS, SOLIDAIRES CCRF et SCL et SOLIDAIRES IDD	Pépita MARTIN	Lionel LOCUFIER
UFSE-CGT	Maryline DUFIEUX	Cédric LELOUARD
UFSE-CGT	Julien LABREUCHE	Mathilde BOIVIN
UFSE-CGT	Bénédicte PINOT	Thomas SAGLIO

Article 3

Le présent arrêté prend effet au jour de sa publication au recueil des actes administratifs.
Le mandat des membres du comité technique entre en vigueur à cette date.

Article 4

Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Normandie.

Fait à Rouen, le 9 janvier 2019

Le Directeur Régional



Gaëtan Rudant